

provenant des impôts ont été alloués pour promouvoir la croissance économique ou pour favoriser l'avenir politique du parti Libéral.

Enfin, nous examinerons la législation fiscale concernant les prix de transfert et d'autres formes d'évasion fiscale de la part des sociétés. Certains critiques disent que le Trésor perd des millions. Il est temps d'établir les faits.

Dans le domaine des programmes sociaux, il est dans notre intention non seulement de maintenir les actuels programmes de garantie des revenus mais aussi de les améliorer -- de nous assurer qu'il n'y a aucune brèche dans le filet de sécurité et que celui-ci protège vraiment tous les Canadiens.

Dans le domaine de la santé, nous négocierons avec les provinces pour investir davantage de nos dollars affectés aux programmes de santé dans des domaines qui généreront des épargnes à long terme, par exemple:

- . La médecine préventive,
- . Les soins communautaires,
- . La recherche médicale, surtout celle liée aux problèmes d'une population vieillissante.

Nous croyons que l'une des solutions à la réduction du déficit sur le long terme consiste à dépenser plus judicieusement nos dollars affectés aux soins de santé.

Nous prévoyons réformer le système d'impôt sur le revenu des particuliers de façon à le rendre plus équitable, plus progressiste et plus productif.

Notre objectif est d'établir un système d'imposition équitable. Et nous utiliserons les meilleurs moyens disponibles pour réaliser cet objectif.

Mais soyons francs.

Aucune gestion prudente et aucune réforme budgétaire ne réduira le déficit à des proportions raisonnables.

Cette réduction ne surviendra que lorsque les taux d'intérêt baisseront, que la croissance économique reprendra et que les Canadiens seront remis au travail.

Voilà l'objectif fondamental de la nouvelle administration progressiste-conservatrice.

Lorsque nous aurons relancé l'économie et que le déficit sera en régression, nous pourrons commencer à renforcer la base de capital de notre secteur privé par des stimulants qui encourageront l'investissement dans des entreprises canadiennes et la participation des travailleurs au capital de l'entreprise.